

NextGenerationEU

OBLIGATIONS VERTES

#EUnionbudget #GreenBonds #RecoveryEurope

14 avril 2021

NextGenerationEU et obligations vertes

NextGenerationEU est un instrument de relance temporaire doté d'un budget de **750 milliards d'euros** aux prix de 2018, soit environ **800 milliards d'euros** aux prix courants. Il est au cœur de la réponse de l'Union européenne (UE) à la crise du coronavirus, et vise à soutenir la relance économique et à construire un **avenir** plus **vert**, plus **numérique** et plus résilient.

Pour financer NextGenerationEU, la Commission européenne va emprunter des fonds sur les marchés des capitaux au nom de l'UE. Ces emprunts seront concentrés entre la mi-2021 et 2026, et seront intégralement remboursés en 2058 au plus tard.

La Commission s'efforcera de lever 30 % des fonds en émettant des **obligations vertes NextGenerationEU** et d'utiliser le produit des obligations pour financer les politiques vertes. La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a exprimé cette ambition de la Commission lors de son discours de 2020 sur l'état de l'Union européenne.

Présence de l'UE sur le marché des obligations durables

Les obligations en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) constituent un segment à croissance rapide sur les marchés des capitaux. Ces instruments mettent en relation les émetteurs qui cherchent à lever des fonds pour des activités ayant un caractère durable manifeste et des investisseurs qui souhaitent mettre leurs capitaux à disposition pour financer des projets ayant une incidence environnementale et sociale durable.

Les deux types d'obligations portant le label ESG les plus populaires sont les obligations sociales et les obligations vertes. À la fin de 2020, le marché des obligations sociales représentait près de 170 milliards d'euros à l'échelle mondiale. Le volume cumulé des obligations vertes émises dans le monde a dépassé les 850 milliards d'euros en 2020. Les États membres et les institutions de l'UE sont à l'origine d'environ 50 % des 1 100 milliards d'euros d'obligations ESG émises à ce jour au niveau mondial.

La Commission est entrée sur le marché de la durabilité en 2020, avec son obligation sociale SURE (soutien à l'atténuation des risques de chômage en situation d'urgence). Dans le cadre de ce programme, la Commission a levé jusqu'à



100 milliards d'euros (dont 75 milliards avaient déjà été levés à la mi-avril 2021) sur les marchés des capitaux. Elle a utilisé le produit des obligations pour accorder des prêts adossés aux États membres bénéficiaires. Ces fonds ont permis aux États membres de financer différents dispositifs de chômage partiel ainsi que d'autres mesures similaires visant à préserver l'emploi et à soutenir les revenus. Toutes les obligations sociales SURE de l'UE sont conformes aux principes des obligations sociales de l'Association internationale des marchés des capitaux (ICMA).

Cela, associé à la notation de crédit élevée dont jouit l'UE, a suscité un vif intérêt des investisseurs pour un certain nombre d'obligations distinctes émises à ce jour. La première émission d'obligations SURE de l'UE de 17 milliards d'euros a battu de nombreux records sur le marché, y compris celui de la plus grande émission d'obligations européennes à ce jour.

NextGenerationEU permettra également à la Commission d'entrer dans le segment des obligations vertes du marché ESG.

Obligations vertes NextGenerationEU: la valeur ajoutée

La Commission européenne entend financer 30 % de NextGenerationEU par l'émission d'obligations vertes, pour un montant pouvant atteindre 250 milliards d'euros, dans les buts suivants:

- **Donner l'accès** à un large éventail d'investisseurs, en particulier les investisseurs orientés ESG, conformément à la stratégie de financement NextGenerationEU.
- **Accroître le marché des obligations vertes** et inciter davantage d'émetteurs à émettre des obligations vertes.
- **Réaffirmer l'engagement de la Commission** en faveur du financement durable et des politiques vertes et consolider le rôle de chef de file joué par l'Europe sur les marchés de la finance durable.
- La disponibilité accrue d'**un actif vert, à la fois sûr et d'une valeur appréciable**, permettra aux gestionnaires de diversifier davantage leur portefeuille d'investissements verts. Les investissements dans des projets verts plus risqués peuvent être compensés par des **obligations vertes NextGenerationEU** sûres. Les flux financiers vers les technologies vertes présentant un potentiel de risque seraient ainsi intensifiés, ce qui profiterait à l'économie réelle à plus long terme.
- **Soutenir la transition verte européenne** à des conditions financières avantageuses pour l'UE.

L'intention de la Commission de financer 30 % de NextGenerationEU par l'émission d'obligations vertes montre clairement son engagement en faveur de la durabilité. Cela permettra à NextGenerationEU de tirer parti de l'intérêt du marché envers les obligations ESG et de créer une valeur ajoutée pour le marché ESG ainsi que pour l'économie réelle. Tout le monde en sortira gagnant.

Obligations vertes NextGenerationEU: la voie à suivre

Au total, 90 % des fonds au titre de NextGenerationEU seront dépensés dans le cadre de la facilité pour la reprise et la résilience, un instrument visant à octroyer des subventions et des prêts pour soutenir les réformes et les investissements dans les États membres de l'UE, doté d'un budget total maximal de 672,5 milliards d'euros aux prix de 2018, soit 723,8 milliards d'euros aux prix courants.

Au titre de cet instrument, 37 % des fonds serviront à soutenir la transition vers un avenir vert. Le suivi des dépenses vertes s'effectuera au moyen du système de suivi des marqueurs climatiques de l'UE, qui est fondé sur les règles régissant la facilité pour la reprise et la résilience. Le système de suivi des marqueurs climatiques de l'UE intégré dans la facilité pour la reprise et la résilience vise à anticiper le plus grand nombre possible d'éléments de la taxinomie de l'UE.

Les 10 % restants de la dotation de NextGenerationEU iront à plusieurs programmes de l'UE, qui allouent également des fonds considérables aux dépenses liées au climat. Ces dépenses feront également l'objet d'un suivi cohérent au regard des marqueurs climatiques de l'UE. Les dépenses en faveur de ces domaines d'action peuvent dès lors aussi bénéficier d'un financement par obligations vertes au titre de NextGenerationEU.

La décision d'intégrer des éléments de la taxinomie de l'UE dans les règles régissant la facilité pour la reprise et la résilience avant leur mise en œuvre témoigne clairement de l'engagement de l'UE en faveur de la durabilité.

Conformément au cadre juridique déjà établi pour les instruments à financer au titre de NextGenerationEU, les États membres devront fournir des informations permettant de démontrer que le produit des obligations a servi à financer des activités de transition climatique. C'est dans cette optique que la Commission s'est attelée à la préparation d'un cadre pour l'émission d'obligations vertes, fondé sur les quatre piliers des «principes relatifs aux obligations vertes» de l'ICMA et tenant compte, dans la mesure du possible, de la future norme de l'UE en matière d'obligations vertes. Ce cadre vise à créer le climat de confiance nécessaire pour assurer aux investisseurs que le produit généré par l'émission d'obligations vertes NextGenerationEU sera destiné à des investissements verts. La Commission se penche actuellement sur l'élaboration d'un cadre pour les obligations vertes et est convaincue que les États membres assumeront également leurs responsabilités à cet égard.

Grâce à l'émission d'obligations vertes NextGenerationEU, la Commission entend poursuivre le développement du marché des obligations vertes, renforcer le rôle de chef de file de l'Europe dans la finance durable et susciter l'intérêt de la communauté croissante d'investisseurs orientés vers l'ESG.



© Union européenne, 2021.

La réutilisation du présent document est autorisée, à condition de mentionner dûment la provenance et d'indiquer toute modification (licence Creative Commons Attribution 4.0 International). Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'Union européenne, il peut être nécessaire de demander l'autorisation directement auprès des titulaires de droits respectifs.

Toutes les images © Union européenne, sauf mention contraire. Icons © Flaticon — tous droits réservés.